



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 17 DÉCEMBRE 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert, ce dix-septième jour
du mois de décembre 2018, à 18 h 30.

Sont présents : Monsieur le conseiller Claude Phaneuf
 Monsieur le conseiller Sylvain Ferland
 Madame la conseillère Julie Guilbeault
 Madame la conseillère Josée Lampron
 Monsieur le conseiller Martin Chabot

Est absente : Madame la conseillère Nathalie Laprade

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre Dolbec

Sont aussi présents : Monsieur le directeur général et greffier Marcel Grenier
 Madame la trésorière Julie Cloutier
 Madame la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie
 communautaire Lise Langlois
 Madame la greffière adjointe Isabelle Bernier
 Monsieur le directeur adjoint aux Travaux publics Pierre Roy

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire et constatation de l'avis de convocation
2. Présentation du plan triennal d'immobilisations 2019, 2020, 2021 par monsieur le maire Pierre Dolbec
3. Questions exclusivement sur le contenu de l'ordre du jour
4. Adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020, 2021
5. Clôture de la séance

Le quorum étant constaté, la séance extraordinaire est ouverte.

L'expression « **ADOPTÉE** » signifie que tous les conseillers présents ont voté en faveur de la proposition, « **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** » signifie que tous les conseillers et le maire ont voté en faveur de la proposition alors que l'expression « **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ** » signifie que malgré qu'un ou plusieurs conseillers aient voté contre la proposition, la majorité de vote en faveur de la proposition a quand même été atteinte.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET CONSTATATION DE L'AVIS
DE CONVOCATION**

Au début de l'assemblée, le maire, monsieur Pierre Dolbec, constate que tous et chacun des membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

PRÉSENTATION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019, 2020, 2021

Le maire monsieur Pierre Dolbec présente le plan triennal d'immobilisation pour les années 2019, 2020 et 2021.



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

PÉRIODE DE QUESTIONS UNIQUEMENT SUR LE CONTENU DE
L'ORDRE DU JOUR

Conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et les villes*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

693-2018

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2019, 2020, 2021

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019 - 2020 - 2021 comme indiqué ci-après :

	2019	2020	2021	TOTAL
INFRASTRUCTURES				
Conduites d'eau potable	400 000 \$	260 000 \$	260 000 \$	920 000 \$
Usines de traitement de l'eau potable	75 000 \$	200 000 \$		275 000 \$
Usines et bassins d'épuration				
Conduites d'égout	440 000 \$	260 000 \$	260 000 \$	960 000 \$
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	965 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	1 965 000 \$
Système d'éclairage des rues				
Aires de stationnement	60 000 \$			60 000 \$
Parcs et terrains de jeux	337 867 \$	252 000 \$	666 000 \$	1 255 867 \$
Autres infrastructures	21 595 \$		32 000 \$	53 595 \$
BÂTIMENTS				
Édifices administratifs	639 725 \$	187 000 \$		826 725 \$
Édifices communautaires et récréatifs	227 500 \$	8 000 000 \$		8 227 500 \$
VÉHICULES				
	395 785 \$			395 785 \$
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU				
	46 300 \$	45 000 \$	45 000 \$	136 300 \$
MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS DIVERS				
	300 000 \$			300 000 \$
TERRAINS				
	100 000 \$			100 000 \$
AUTRES				
	46 300 \$			46 300 \$
ÉQUIPEMENTS INCENDIE				
	150 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	250 000 \$
TOTAL	4 205 072 \$	9 754 000 \$	1 813 000 \$	15 772 072 \$

ADOPTÉE

694-2018

CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU de clore cette séance extraordinaire.

L'assemblée est levée à 19 h 47

ADOPTÉE

PIERRE DOLBEC
MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER